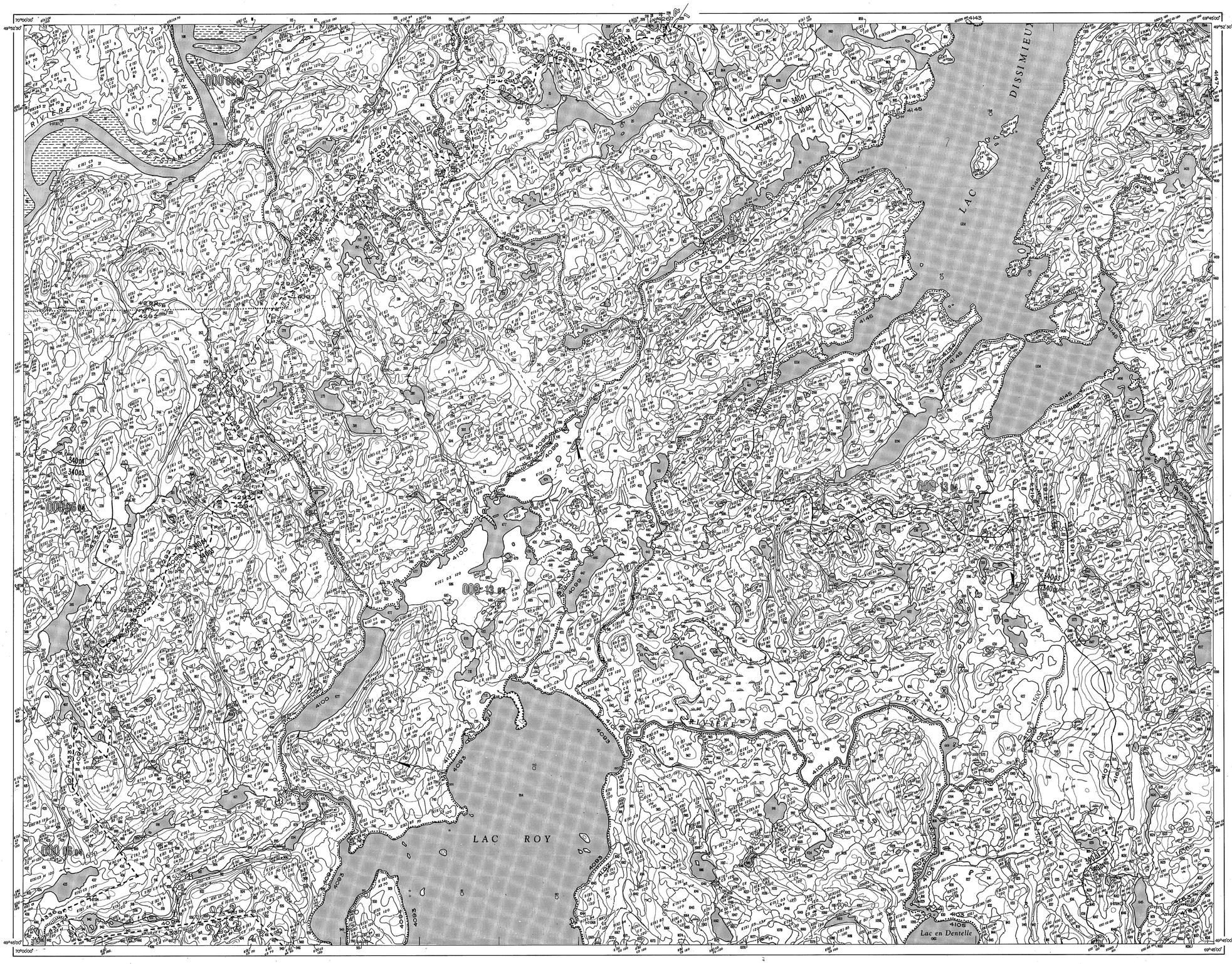

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — (sapin et/ou épinette blanche)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — — (pin gris)
— — — (thuya occidental)
— — — (mélèze)
— — — (pétanostomes)
Pessière
— — — ((épinette noire et/ou l'épin. rouge concourent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — (sapin et/ou épinette blanche)
— — — (mélèze)
— — — (pruche)
— — — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — — (pin rouge)
— — — (pin gris)
— — — (sapin et/ou épinette blanche)
— — — (plantation d'épinette blanche)
— — — (plantation d'épinette noire)
— — — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — — (le sapin et/ou l'épin. blanche concourent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — (épinette noire)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — — (pin rouge)
— — — (pin gris)
— — — (mélèze)
— — — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou mélèze (le conjoint plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec épinettes
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya occidental
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (mélèze)
— — — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — — (pin rouge)
— — — (pin gris)
— — — (sapin et/ou épinette blanche)
— — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — (thuya (cèdre))
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — — (mélèze)
— — — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — — (pin rouge)
— — — (pin gris)
— — — (sapin et/ou épinette blanche)
— — — (plantation)
MÉLÈZIN
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — (thuya (cèdre))
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — — (pin rouge)
— — — (pin gris)
— — — (sapin et/ou épinette blanche)
— — — (plantation de mélèze européen)
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze tartare)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux
Peuplements avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec mélèze
Épinette rouge résineux
Épinette résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — bouleaux jaunes
Peuplements mixtes
Épinette rouge
Épinette
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — à bouleaux jaunes
— — — à peuplier
— — — à feuillus d'essences tolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes (plantation)
Plantation de feuillus
— — — de bouleau jaune
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride
— — — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Coupe partielle
Épaisseur légère
Étude partielle

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mortes: ⊖ 10-50 % ⊗ 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Chablis partielle
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-50 (ans)
80-30 "	50-80 "
100-30 "	50-80 "
90-50 "	50-80 "
100-50 "	50-80 "
100-70 "	70-80 "

FORÊT HÉQUENNE

Peuplé à dominance de haut, indéterminé, majorité des tiges avec D.H.P. 30 cm
Jeune (régénération) Jeunes peuplements majorité des tiges avec D.H.P. 10 cm
Peuplements majorité des tiges avec D.H.P. 10 cm
Vieillissant (régénération) Vieux peuplements majorité des tiges avec D.H.P. 30 cm

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (2m)	2 (4m)	3 (6m)	4 (8m)	5 (10m)	6 (12m)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	moins
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 50 %	++
Abrupte	51 % et plus	+++

Superficie entourée de pentes > 51 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 90 C3 sp 50 m E3 — S = sélectioriée; 90 = classe de pente; C3 = classe d'âge; sp = essence; 50 = classe de densité; m = sous groupe d'essences; E3 = groupement d'essences

S 60 C1 B1 — S = sélectioriée; 60 = classe de pente; C1 = classe d'âge; B1 = classe de densité; 6 = classe de hauteur; = classe de densité; = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: CONSULTANTS D.G.R. INC. / SIGNATURE: Jacques Le Bel Gendre

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/5/87, 15/6/87
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 23-2*
Unité d'aménagement: 4*
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000 06 04
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 3400 1*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4289*
Région écologique: 11 a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 940 LA HAUTE CÔTE-NORD

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, ou elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-L-1	22-K-4	22-K-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-16	22-F-13	22-F-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-C-9	22-F-12	22-F-11	

22 F/13 S.O.